

# VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

FÉVRIER 2024

## TRAVAUX DE SÉCURISATION : LANCEMENT DES FEUX RÉCOMPENSES

En agglomération, les vitesses excessives, sources d'insécurité et de nuisances sonores, sont fréquentes. Une vitesse excessive ou inadaptée est un des facteurs importants d'insécurité routière, elle génère près de la moitié des accidents en milieu urbain. C'est aussi un facteur déterminant sur la gravité de tous les accidents. Depuis quelques années, se déploient en France des feux dits « vert-récompense ». Leur principe de fonctionnement est de permettre aux usagers qui respectent la vitesse d'avoir le feu vert lorsqu'ils atteignent la ligne d'effet des feux. Si dans un premier temps, des plateaux surélevés ont fait leur apparition (avenue Burnez et rue du stade), ils ont été complétés par des feux « récompenses » opérationnels depuis quelques semaines. Ces équipements participent notablement à la réduction de la vitesse et à la pacification de la circulation qui sont pour la ville des enjeux majeurs en matière de politique d'aménagement et d'exploitation de l'espace public.

Les ralentisseurs sont utilisés sur les routes, dans les zones sensibles pour canaliser le trafic et comme son nom l'indique, réduire la vitesse des usagers de la route. Quant aux feux, visibles à plusieurs centaines de mètres, ils doivent inciter les conducteurs à respecter la vitesse et ainsi mieux sécuriser les axes (grande rue et rue du stade) en fluidifiant le trafic par une conduite plus souple et régulière. De plus, ils représentent une alternative moins coûteuse aux autres équipements modérateurs de vitesse (chicanes, ralentisseurs, plateaux surélevés) qu'ils complètent utilement.



« FEU SUR LA SÉCURITÉ »

*Feu à micro-régulation  
bidirectionnel (avantage piéton)*

Chères Valdahonnaises,  
Chers Valdahonnais,

Les travaux de sécurisation dans notre commune ont commencé et notre équipe ne peut que s'en féliciter. Feux récompenses, plateaux surélevés, zone 30 km/h, font partie des nombreuses solutions imaginées pour faire enfin baisser la vitesse dans notre ville et sécuriser les déplacements des piétons et des usagers de la route. Les premiers effets se font déjà ressentir avec une baisse notable de la vitesse dans la Grande Rue et la Rue du Stade. Au cours des prochains mois, d'autres dispositifs seront implantés, des voies douces pour les déplacements verront le jour tout comme un nouveau carrefour à feu Rue Saint Michel/grande Rue/Rue de l'Hôtel de ville. Ces problématiques récurrentes de vitesse et d'insécurité routière ont été depuis bien trop longtemps ignorées, il est temps de les prendre à bras-le-corps. Dans ce journal nous vous présentons ces nouveaux dispositifs installés depuis quelques semaines.

Dans le « Valdahon infos » du mois dernier, nous vous présentions d'une part la situation économique difficile de la Résidence Autonomie due au coût exorbitant de l'énergie et d'autre part la nouvelle organisation des repas nécessaire pour pérenniser l'établissement. Pour information nous avons déjà fait un assainissement des finances à la prise de notre mandat en 2020 en raison d'impayés depuis 2014 d'un montant de 62 000 euros !

Nous comprenons ici l'émotion que ce changement implique mais depuis août 2023, nous n'avons eu de cesse de réfléchir à des solutions tout en tenant compte que la plupart des résidents sont dans l'incapacité financière à payer un loyer plus conséquent. Des réunions ont été également organisées à la Résidence Autonomie pour faire prendre conscience de la situation.

Dans la presse écrite, sur les réseaux sociaux ou encore les simples rumeurs, les commentaires nous ont beaucoup touchés et nous avons souffert de la situation. Nous acceptons les critiques mais pas le discrédit systématique sur les élus et la désinformation. Notre seul objectif était de préserver les finances de la commune - ils sont par ailleurs le fruit de vos impôts - mais également de conserver le confort de nos résidents et nos Anciens. Nous leur avons toujours porté beaucoup d'attention et n'avons jamais arrêté de nous en soucier. Alors bien sûr, la nouvelle organisation des repas à la Résidence Autonomie n'est pas parfaite, mais le nouveau fonctionnement en place depuis maintenant 3 semaines apporte satisfaction et la qualité des repas fait l'unanimité auprès des résidents. Ces derniers trouvent même que l'organisation est bien pensée. Nous notons même un regain d'autonomie et d'interaction entre les résidents. Je rassure nos Anciens, le petit verre de vin, le café, le pain et le dessert sont toujours disponibles à la Résidence Autonomie.

Nous avons bien entendu écouté toutes les critiques et remarques et avons essayé d'y répondre du mieux possible. D'ailleurs, ce vent de mécontentement n'est pas sans nous rappeler celui de 2006-2007, lorsque les élus de l'époque (mandat Bessot 2001-2008) avaient fait le choix politique de supprimer les plats cuisinés sur place au profit d'une liaison froide (plat à réchauffer).

Suite à de nombreuses remontées de mécontentement de l'état du bois des Epesses et notamment de notre Parcours Santé, une réunion publique de l'ONF aura lieu le lundi 25 mars prochain à l'Espace Ménétrier. Le poumon vert de Valdahon a été maltraité et nous l'avons évoqué dans une précédente édition du journal, sommant ainsi l'ONF qui en a la gestion de venir s'expliquer auprès de vous.



L'adjointe  
cheffe Catherine  
Maton du camp  
militaire est venue  
nous rendre visite à la mairie

pour nous faire part du lancement de travaux de rénovation du parc de logements militaires (qui sont en partie ou totalement vides). Ces travaux d'ampleur vont conduire à une pénurie de logements pour la rentrée de septembre 2024. Elle fait donc appel aux administrés qui pourraient accueillir des militaires pendant le temps de la rénovation. Je compte sur vous pour faire passer le message. Nous nous sommes engagés à aider nos militaires et cela fait aussi partie de cette mission. Pour tous renseignements ou avis de logement à louer, contacter le bureau logement à Besançon par téléphone au 03 70 27 64 94.

La cérémonie de la Sainte-Barbe de nos Sapeurs-Pompiers à laquelle j'ai été conviée le 20 janvier dernier a été exceptionnelle. Mais cette rencontre festive annuelle ne doit pas nous faire oublier du rôle important et indispensable de nos pompiers. Je les remercie vivement pour leur dévouement et les risques qu'ils prennent pour leur vie en tout lieu et à tout instant. Lors de cette cérémonie, nous avons été informés d'une nouvelle organisation des différents centres de secours avec le renfort de professionnels. Le Capitaine Guillaume Gilliot prend désormais le commandement, épaulé par le Lieutenant Sylvain Guy, de l'ensemble des casernes de Valdahon, Vercel, Avoudrey, Pierrefontaine, Orchamps Vennes, Etalans et Lavans-Vuillaffans. Pour le centre de secours de Valdahon, Georges-Albert Boiteux assurera des fonctions d'adjoint. Félicitations à eux pour ces promotions !

Le 23 janvier, Monsieur le Procureur de la République, Étienne Manteau, a fait état des démarches en cas de violences aux élus. La justice demande des preuves et les cas sont souvent compliqués. Les caméras sont d'ailleurs les meilleures preuves ! Nous avons également répondu à l'invitation de Monsieur Jean-François Colombet à l'occasion de son départ le 28 janvier de la Préfecture. Il a rappelé toutes ses actions menées. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau Préfet, Monsieur Rémi Bastille. Autres cérémonies importantes avec le mardi 30 janvier, les vœux du Général Rondeau à Besançon et le mercredi 31 janvier vœux du Colonel Gavalda. Après une rétrospective de l'année passée et des actions futures dans un monde géopolitique compliqué et incertain, ils ont tous deux remercié les communes qui ont signé la convention avec l'armée et salué leur investissement pour l'intégration et le bien-être de nos militaires.

Le 6 février dernier, nous avons visité l'EHPAD de la fondation Partage et Vie à Montbéliard. Cette fondation est celle qui gèrera notre futur EHPAD et avec laquelle nous avons longuement échangé. Le début de travaux de notre structure à Valdahon est fixé au mois de mai 2024.

Je tiens à remercier Morgan Perrin, Maire adjoint à la Culture pour avoir organisé avec succès un bel après-midi Carnaval. L'Espace Ménétrier était comble. Pochettes-surprises, spectacle magique avec Jérémy l'artiste et goûter ont ravi nos jeunes citoyens. Ils sont même repartis avec une belle photo sous l'œil attendrissant de leurs parents. Un beau souvenir !

Bien à vous,  
SYLVIE LE HIR  
Maire de Valdahon

## Cœur de ville



### VIE MUNICIPALE

#### • Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 14 mars 2024 à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

### AVIS AUX MUSICIENS

La ville ouvre une scène libre place de Gaulle lors de la Fête de la musique le **vendredi 21 juin prochain**.

Vous êtes musicien(s) amateur(s) mais vous avez une expérience de la scène. Faites-vous connaître auprès du service événementiel au 0381562388 ou v.grosjean@valdahon.com



### ÉCHOS NOUVEAUX

- **Wild Needle Tattoo**, shop de tattoo avec Virginie et Lisa 2 bis rue de la piscine. Sur rendez-vous au Tél. 07 62 81 28 33 Courriel [wildneedletattoo.25@gmail.com](mailto:wildneedletattoo.25@gmail.com)
- **Coiff&co** – Salon de coiffure sans rendez-vous au 6 rue Charles Schmitt Tél. 03 81 63 61 22 – courriel : [coiffandcovaldahon@gmail.com](mailto:coiffandcovaldahon@gmail.com) Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 18h
- **Cake Design By Didi** – Claudie Arbaut, traiteur pâtissier (cakes pop, magnum cake, cake design) Tél. 06 79 73 58 52 - Page Facebook : @Cake L Design By DiDi

### Nouveau à la Maison des Services

Pour trouver un emploi près de chez moi, les derniers lundis de chaque mois de 14h à 16h, la Maison des Services accueille un conseiller entreprise de l'agence France Travail de Morteau (opportunités, reconversion). Rens. au 03 81 26 04 10

### NOUVELLE ORGANISATION CHEZ LES POMPIERS

Depuis le 1er janvier 2024, le service départemental d'incendie et de secours du Doubs a entamé une profonde réorganisation avec la disparition des 3 groupements territoriaux (Besançon, Pontarlier et Montbéliard) et la création de 12 compagnies. Cette réforme fait suite à un constat de diminution général de la disponibilité en journée du fait d'une pression opérationnelle toujours plus forte. Elle a également pour objectif d'apporter un meilleur accompagnement de proximité à l'encadrement des centres d'incendie et de secours volontaire. Proximité et réactivité sont les maîtres mots de



cette réforme majeure de soutien à notre modèle de sécurité civile. Cette réforme a engendré près de 70 mobilités au sein du SDIS.

Pour le CIS de Valdahon, celui-ci intègre désormais la 9<sup>e</sup> compagnie avec l'arrivée de 2 sapeurs-pompiers professionnels (Capitaine Guillaume Gilliot et Lieutenant Sylvain Guy) à la tête de celle-ci afin d'assurer l'encadrement et l'accompagnement des 7 centres qui la compose (Valdahon, Vercel, Orchamps-Vennes, Pierrefontaine-les-Varans, Avoudrey, Etalans et Lavans-Vuillaffans). Le Capitaine Georges BOITEUX jusqu'alors chef du centre d'incendie et de secours de Valdahon évoluera sur des fonctions d'adjoint au chef de compagnie et du centre. Deux autres sapeurs-pompiers professionnels devraient y être affectés d'ici la fin de l'année.

Composé uniquement de sapeurs-pompiers volontaires participants à cet engagement citoyen en plus de leurs vies de famille et professionnelle, le centre de secours à des difficultés à trouver des personnes disponibles en journée la semaine. Le centre est toujours à la recherche de personnes disponibles et motivées. Des accords et conventions avec les employeurs peuvent être envisagés. Vous pouvez contacter le 06 13 02 75 67 ou vous présenter au centre de secours la journée en semaine ou le dimanche matin.

### 104 ANS ! BON ANNIVERSAIRE À NOTRE DOYENNE

Madame Odile Boillon vient de célébrer ses 104 ans ! Son sourire et sa vivacité d'esprit restent intacts malgré la perte de sa mobilité. Après une belle carrière professionnelle au Ministère des Armées à Paris et un retour dans la région en 1981 à Orchamps-Vennes, Odile s'installe dans un duplex à Valdahon et se rapproche ainsi de son fils unique, Joël Richard-Boillon, militaire en retraite qui vit depuis de nombreuses années dans notre commune avec son épouse. Odile peut compter sur sa famille composée d'un petit-fils et d'une arrière-petite-fille. Madame le Maire et Dominique Guillex, maire adjointe aux affaires sociales, lui ont rendu visite et offert un très beau bouquet de fleurs. Elles ont partagé un bon moment de convivialité et d'échange.



# Aménagement urbain : TRAVAUX DE SÉCURISATION

## PHASE 1 - APAISEMENT

La phase 1 pour l'apaisement de la circulation a été mise en œuvre depuis l'automne 2023. Des plateaux surélevés ont déjà permis de faire ralentir notablement les véhicules. Le recours à ces aménagements constitue à la fois un moyen d'agir sur les comportements des usagers, pour assurer sécurité, commodité et confort des déplacements, et une opportunité pour améliorer la qualité de la vie locale.

Les deux plateaux ralentisseurs ont été installés :  
Rues du Stade/Lavoisier  
Avenue Burney / Rues des Tronchots, des Bleuets, des Pâquerettes.



Feu à micro-régulation bidirectionnel Grande Rue

## Feux vert récompense

Stopper les excès & créer les bonnes habitudes dans les zones sensibles.

Les vitesses excessives, sources d'insécurité et de nuisances sonores, sont fréquentes. Depuis quelques années, se déploient en France des feux dits « vert-récompense ». Leur principe de fonctionnement est de permettre aux usagers qui respectent la vitesse d'avoir le feu vert lorsqu'ils atteignent la ligne d'effet des feux.

Principe général du vert-récompense

- En l'absence de véhicule, le feu est au rouge.
- Lorsqu'un véhicule est détecté à l'amont du feu, le feu passe au vert après un délai fixe.

Ce délai est calculé en fonction de la vitesse de référence choisie.

## Feu micro-régulation bidirectionnel Avec passage piéton

Afin de lutter contre les excès de vitesse et induire un changement de comportement des automobilistes, l'usage des feux tricolores avec micro-régulation se révèle particulièrement efficace. La micro-régulation est une famille de stratégies qui agit à l'intérieur du cycle de fonctionnement des feux pour l'adapter aux arrivées individuelles de véhicules et de piétons. Au repos, les feux tricolores sont au rouge. Ils passent au vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'approche. Ils passent au rouge à la demande du piéton qui souhaite traverser (bouton). Un pas de plus pour les mobilités douces !



Feu récompense rue du Stade

Les feux « récompenses », installés dès le mois de décembre 2023, sont entrés à leur tour en service dans la Grande Rue (secteur Prie du Mont) et dans la rue du Stade (secteur Aurore – Berthelot) tout comme les futurs feux tricolores du carrefour qui vont permettre de gérer le trafic dans la Grande Rue, rues Saint Michel et de l'Hôtel de Ville (un mâ-t-feu pour chaque branche).

Quoi qu'il en soit, franchir la phase rouge d'un feu « récompense » entraîne les mêmes pénalités que les feux tricolores. Si le conducteur ne s'arrête pas, nous sommes dans le registre police des feux tricolores avec pour sanction du franchissement le risque d'un retrait de quatre points sur son permis et une amende de 135 euros.

## PHASE 2 - AMÉNAGEMENT

La phase 2 va débuter avec pour objectifs l'aménagement des espaces urbains du cœur de ville et de la rue du Stade mais aussi la renaturation par la végétalisation arborée. Les modes doux, le mobilier urbain et les équipements seront également au programme au titre de cet aménagement. En concertation avec les Valdahonnais, le nombre de place de stationnement sera identique à la configuration actuelle.

En ce début d'année, il s'agira d'entreprendre (en fonction de la météo) la réalisation (travaux sectoriels) d'un long plateau surélevé au cœur de ville générant d'importantes perturbations sur le flux de circulation et sur le stationnement urbain.



Feu récompense Grande Rue

## Accueil de la mairie :

Le service d'accueil de la mairie, géré par Carine Viennet, est composé de 3 agents : Anaëlle Tournier, Sophia Polito et Laurie Ferry.

### Les actes de l'état-civil :

C'est un écrit dans lequel l'autorité publique constate, d'une manière authentique, un événement dont dépend l'état d'une personne donc sa situation dans sa famille et au sein de la société. Les actes essentiels de l'état civil sont :

- l'acte de naissance,
- l'acte de mariage
- l'acte de décès
- l'acte de reconnaissance.



**L'Etat-civil en chiffres pour 2023 :**  
 58 naissances  
 14 mariages  
 24 décès  
 26 pacs  
 2958 dossiers traités dont 1912 CNI et 1046 passeports.

## Anticipez vos démarches !



Afin de ne pas passer à côté d'un examen ou d'un voyage prévu de longue date : anticipez vos démarches pour renouveler vos titres d'identité (CNI et/ou Passeport). Une pré-demande doit être effectuée au préalable sur le site ANTS uniquement. ATTENTION aux sites frauduleux où le prix s'avèrera plus cher que le prix réglementé. Suivre ce lien :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>.

Il sera nécessaire d'imprimer le formulaire correspondant ou de noter le numéro de la pré-demande avant de se rendre en Mairie accompagné des pièces justificatives nécessaires, puis de prendre rapidement un rendez-vous à la mairie de Valdahon, en suivant le lien suivant :

<http://www.valdahon.com/.../prendre-un-rendez-vous-pour...>

## Dysfonctionnement du site de la ville

Nous rencontrons actuellement des difficultés sur notre site internet. En effet, selon le mode de navigation, certains usagers ne peuvent accéder au [www.valdahon.com](http://www.valdahon.com). Conscient d'un problème de sécurisation, nous avons engagé un prestataire pour réaliser un audit complet et rétablir l'accès à tous du site.

Élections européennes



9 juin 2024

## Inscriptions sur les listes électorales

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Pour la France, elles auront lieu le 9 juin 2024

**3 mai 2024 : date limite pour s'inscrire sur les listes électorales françaises**

Les électeurs ont jusqu'au vendredi 3 mai 2024 (pour les démarches papier avec le Cerfa n° 12669\*02) pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune, leur permettant ainsi de prendre part aux élections européennes de 2024.

Une démarche qui peut s'effectuer directement auprès de la mairie de sa ville ou, encore plus facilement, en ligne sur le site du service public. **Toutefois, pour les inscriptions en ligne, la date limite est fixée au mercredi 1er mai 2024.**

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

DU 15 AU 20 AVRIL 2024



## VOS ENFANTS SONT EN ÂGE D'ALLER À L'ÉCOLE? INSCRIVEZ-LES DÈS MAINTENANT

Les inscriptions dans les écoles publiques de Valdahon se feront à la mairie du 15 au 20 avril 2024. Des permanences sont prévues uniquement sur rendez-vous. Pour cela, il faut contacter l'accueil de la mairie au 03 81 56 23 88.

### ENFANTS CONCERNÉS

- Entrée en maternelle
- Entrée au CP
- Nouveaux arrivants

### PERMANENCES

- Lundi 15 avril
  - Mercredi 17 avril
  - Samedi 20 avril
- De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Lors de la permanence, se munir des documents originaux dont les élus présents vérifieront l'authenticité :

- Le livret de famille (parents et enfant(s) concerné(s))
- Le carnet de santé de l'enfant et une photocopie des 2 pages concernant la vaccination
- Un justificatif de domicile récent (électricité, loyer, impôts...)
- En cas de divorce, le jugement avec la résidence principale de l'enfant et une photocopie du jugement.

Le bulletin d'inscription est disponible dans le hall de l'accueil de la mairie et de la Maison des Services et téléchargeable sur le site de la ville : [www.valdahon.com](http://www.valdahon.com)



## SUCCÈS DU CARNAVAL

Les salles de l'Espace Ménétrier ont été comblées le 3 février dernier pour accueillir enfants et parents pour cette 3ème édition très réussie du Carnaval des enfants. Le superbe et détonant spectacle de Jérémie l'Artiste a mis une belle ambiance et le goûter qui a suivi a ravi les petits. Mme le Maire et ses adjoints ont également distribué des friandises. Mais c'est la nouveauté, la borne à selfie, qui a été prise d'assaut et a permis à chacun de repartir avec un souvenir en images de ce bel après-midi. *Bravo à tous !*

**BILLET DE LA MINORITÉ :** Les élus de la minorité n'ont pas communiqué de billet pour cette édition.

# ANIMATIONS & CULTURE

## à la médiathèque Brachotte

### ATELIER NUMÉRIQUE « CODES TOI-MÊME »

Mardi 27 février à 14h30.

Apprendre à coder / Inscription obligatoire pour une seule session / Enfants à partir de 8 ans

### HEURE DU CONTE

Samedi 24 février à 10h30.

Des histoires écrites par Sandrine Beau, racontées par les bibliothécaires. Enfants entre 3-7 ans / Inscription obligatoire

### BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 28 février à 10h30.

Durée : 30 min / Enfants de moins de 3 ans.

### EXPOSITION « DES LIVRES EN DENTELLE »

Présentation d'ouvrages en dentelle, avec pour support « Alice aux pays des merveilles » en 11 tableaux tirés de l'art du Kirie (prononcer kirié), un art japonais du papier découpé. Visite aux horaires d'ouverture. En collaboration avec la Médiathèque départementale du Doubs.



### « BAIN MUSICAL »

Mercredi 6 mars à 10h30

Atelier d'éveil pour parents-adultes-enfants (de 1 à 4 ans) En partenariat avec l'association Tralalère et la Médiathèque Départementale du Doubs – Les enfants découvriront la poésie du monde, la musique, la liberté de s'exprimer à travers des jeux et des instruments. Inscription obligatoire



### ÉVEIL MUSICAL

Samedi 9 mars, 2 séances : à 10h et 11h

En partenariat avec l'association Tralalère et la Médiathèque Départementale du Doubs Découverte des différents instruments à corde. Enfants à partir de 4 ans / Inscription obligatoire et pour une seule séance.

Samedi 9 mars à 14h30.

Avec Isabelle Lodens, passionnée par les exercices d'écriture. Inscription obligatoire (prochaines séances les 13 avril et 8 juin). Public : ado et adulte Inscription obligatoire

### LIVE PAINTING (PEINTURE EN LIVE)

Mardi 12 mars et vendredi 15 mars aux horaires d'ouverture

Julie Mélin effectuera en direct devant le public 2 peintures murales sur les espaces du bâtiment : celui de la jeunesse et celui des adultes. De belles fresques vont se réaliser sous vos yeux. Ouvert à tous

### CONCERT-CHANSON FRANÇAISE

Vendredi 15 mars à 18h30

Avec Ludivine Faivre. Dans le cadre du Printemps des poètes. Cette chanteuse originaire de Pontarlier est uneoureuse de la chanson à texte. Tout public, inscription obligatoire.



### LECTURE KAMISHIBAI

Mercredi 13 mars à 10h30

Une histoire est racontée pour faire découvrir une thématique Public : enfants à partir de 8 ans.

### ATELIER CRÉATIF

Mercredi 27 mars et samedi 30 mars à 14h30

Inscription obligatoire à une seule séance / Enfants à partir de 8 ans.

### CLUB ADO

Samedi 23 mars à 14h30

Inscription obligatoire / Public : adolescent / Ouvert à tous.

# Agenda

### Samedi 24 et dimanche 25 février

Les Arts Scène présentent « Une histoire de Oufs » à l'Espace Ménétrier. Samedi à 20h30 et dimanche à 15h30.

### Dimanche 25 février

Concert de musique tzigane avec le Duo Leskov à la salle des fêtes de Nods à 15h organisé par le Lions'Club Loue et Plateau Prévente au 06 08 71 96 87.

### Mardi 27 février

Loto du CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) à 20h à l'Espace Ménétrier.

### Mercredi 28 février

Pour les plus de 60 ans, cinéma avec l'ADMR à 14h30 – 5,50 € la séance au cinéma pax. Projection du film « Comme par magie ».

### Jeudi 29 février

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 15h30 à 19h30.

### Vendredi 1er mars

MSDance propose durant chaque vacances scolaires un stage d'initiation au Latino, suivi d'une soirée danse libre avec petite restauration offerte. Vous découvrirez la Salsa Cubaine, seul ou en couple. Le cours se fait en ligne. Réservations au 06 50 91 96 05

### Samedi 2 mars

La 20ème bourse des collectionneurs aura lieu de 8h30 à 15h à l'Espace Ménétrier, avec une quinzaine d'exposants de timbres, Cartes postales, monnaies anciennes... Buvette et petite restauration. Contact : j.fermette@laposte.net

### Dimanche 3 mars

Vente d'articles militaires de collection organisée par Mémoire de Nos Pères à l'Espace Ménétrier de 7h à 19h. Entrée : 2 €

### Jeudi 7 mars

La communauté de communes des Portes du Haut-Doubs propose une soirée animée par la Maison de l'Habitat de Doubs de 18h30 à 20h, au siège de la CCFD. À travers plusieurs exemples de rénovations énergétiques, vous serez présentés les différentes techniques d'isolation performantes et les différents modes de chauffage.

### Vendredi 8 et samedi 9 mars

Bourse aux vélos organisée par le Vélo-Club au préau de l'école St-Exupéry

Vendredi : dépôt de 17h à 20h

Samedi : vente de 9h à 15h.

### Vendredi 8 mars

AG du don du sang à l'Espace Ménétrier à 19h suivi à 20h par une conférence sur le papillomavirus.

### Samedi 9 mars

Soirée dansante à l'Espace Ménétrier organisée par l'ASV Basket à 20h

### Jeudi 14 mars

Foire mensuelle

### Vendredi 15 mars

AG de l'UNC à 18h suivie d'une collation à l'Espace Ménétrier

### Samedi 16 mars

« J'aime ma nature propre », journée de ramassage des déchets sur la commune de Valdahon avec l'ACCA. Tous les citoyens soucieux de leur environnement sont invités à y participer. Rendez-vous à 8h30 sur le parking Ménétrier.

### Mardi 19 mars

La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté et la Mutualité Française organisent des ateliers mémoire à l'Espace Ménétrier avec une conférence sur le mémoire aura lieu de 10h30 à 12h. Un entretien individuel (20 min) entre 13h20 et 18h sur rendez-vous - 10 séances collectives seront programmées du 26 mars au 11 juin 2024. Rens. et inscription au 03 81 25 17 60

### Samedi 23 mars

MSDance organise son Bal Country à l'Espace Ménétrier avec l'excellent orchestre Blue Night Country à partir de 20h. Sur place, exposant d'articles et restauration. Ambiance garantie ! Réservations au 06 95 65 30 40

